

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal de Saint-Laurent-la-Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni en salle de la mairie, le vendredi 4 septembre deux mille vingt-six à vingt heures trente sous la présidence de Régis HERVE, Maire.

PARTICIPANTS : Régis HERVE, Dorothée SIOU, Guillaume JAGOREL, Pascal PATOU, Coraline FRISON, Laurent JOSSE, Bénédicte TUR, Yannick VIET, Gautier JEANGERARD, Christelle SUET, Gaëlle ROSE

VISIO : -

ABSENT (excusé) : -

ABSENT : -

Le quorum étant atteint, M. Guillaume JAGOREL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1er juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire accueille des représentants du Conseil Municipal des Jeunes, venus présentés l'avancement de leurs travaux.

Le Maire ouvre la séance suivant l'ordre du jour :

- Actualité, travaux – projets
- Intercommunalité et syndicats
- Questions diverses

1. PROJETS

1.1 Projets Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Deux représentantes du CMJ, Flavie MASSOT et Elsa JAGOREL, sont venues nous présenter un diaporama synthétisant les premières idées de leurs projets :

- Aménagement du préau.
- Aménagement de la cour de l'école.

Le projet va faire l'objet d'une étude approfondie de faisabilité eu égard aux contraintes normatives et financières.

L'équipe municipale souhaite remercier et féliciter le travail accompli par le CMJ et espère que le CMJ continuera à être force de propositions.

1.2 Travaux dans l'école

La classe N°1 a été repeinte et aménagée grâce à l'énergie de quelques membres du conseil; qu'ils soient vivement remerciés pour leur implication au profit du bien-être des élèves.

1.3 Climatisation

Il est envisagé de climatiser la salle communale – cantine pour en faire une pièce fraîche en cas de canicule à la disposition des élèves de l'école et des habitants.

Un premier devis est arrivé, nous attendons d'autres offres avant de lancer les travaux.

1.4 Divers

À la suite d'un dépôt sauvage de tôles en amiante sur notre commune, nous devons faire intervenir une société spécialisée. Un premier devis d'un montant 2 500€ euros TTC nous a été présenté, nous cherchons d'autres propositions ou une solution alternative. Il est regrettable que la commune soit obligée de supporter les indécrottes de certains.

2. SOCIAL : Fonds de solidarité pour le logement

Un fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été créé par la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, et placé sous la responsabilité des départements depuis 2005.

Il intervient pour aider financièrement les personnes ou ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent, indépendant ou à s'y maintenir.

Pour les bailleurs de logements sociaux, le comité de pilotage du Conseil Départemental a fixé une participation de 3€ par logement. Chaque partenaire peut s'il le souhaite participer également au FSL eau et énergie.

Après délibération, le conseil municipal décide de la participation suivante :

Nombre de logements sociaux	Montant total de la participation financière logement 2026	Montant participation énergie 2026	Montant participation eau 2026
2	6,00€	-,--€	-,--€

3. INTERCOMMUNALITE ET SYNDICATS

La véritable rentrée pour les différentes organisations partenaires de la commune débutent le 7 septembre.

3.1 SIRP

L'école a une nouvelle directrice en la personne de Madame MARTINET.

Nous lui souhaitons la bienvenue et que le site de Boissy poursuive avec elle ses améliorations et sa visibilité.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Colis de Noël pour nos aînés. Le conseil municipal se pose la question de comment mieux mettre en valeur cet événement important.

Ce sujet a été abordé par le CMJ qui propose d'offrir un apéritif convivial toutes générations confondues et une bonne boîte de chocolat ou encore de préparer les colis eux même. Le groupe de travail en charge de cet événement travaillera le sujet pour étudier les différentes propositions.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le vendredi 09 octobre 2026.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h35.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.

Régis HERVE

Dorothée SIOU

Guillaume JAGOREL

Pascal PATOU

Coraline FRISON

Laurent JOSSE

Bénédicte TUR

Yannick VIET

Yannick VIET

Gautier JEANGERARD

Gaëlle ROSE